

Problèmes généraux de toponymie au Québec

Jean Poirier

Volume 10, numéro 20, 1966

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020626ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020626ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poirier, J. (1966). Problèmes généraux de toponymie au Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 10(20), 219–233. <https://doi.org/10.7202/020626ar>

PROBLÈMES GÉNÉRAUX DE TOPONYMIE AU QUÉBEC

par

Jean POIRIER

Commission de géographie, Québec

L'étude globale de la toponymie du Québec n'a pas encore été entreprise d'une façon systématique. Elle offre pourtant un champ de recherches des plus variés : problèmes généraux en ce qu'ils traitent des rapports de la toponymie avec la géographie, l'histoire et le folklore ; problèmes linguistiques en ce qu'ils envisagent l'étymologie et l'évolution des noms de lieux québécois. Territoire immense dont la superficie atteint trois fois celle de la France, le Québec a des régions qui sont encore aujourd'hui à peine explorées. Aussi, la densité toponymique québécoise est-elle faible — environ un toponyme par seize kilomètres carrés — comparativement à celle de la plupart des pays européens.¹

Comme au temps des découvreurs et des explorateurs, des toponymes sont périodiquement recueillis. Les appellations amérindiennes sont, entre autres, connues au fur et à mesure que géologues, arpenteurs, géomètres du cadastre, etc., explorent des régions nouvelles. D'autre part, ces explorateurs donnent également des noms aux entités géographiques encore anonymes. La Commission de géographie de Québec² fait d'ailleurs de même pour les besoins de l'Administration.

La nomenclature officielle du Québec puise à trois sources principales qui sont l'amérindienne, la française et l'anglaise. En bien des cas, cependant, les noms aborigènes, qui se sont implantés en principe les premiers, ne paraissent que depuis récemment sur les cartes, car il faut se rappeler que la toponymie québécoise ne s'est pas constituée à une date uniforme. Des noms sont constamment ajoutés dans la nomenclature officielle, et des corrections doivent être apportées sur les cartes au fur et à mesure que les vocables usités localement nous sont connus. Voici un exemple qui traduit bien ce caractère particulier de la toponymie du Québec : en 1943, l'on attribua le nom de *Saumur* à un lac situé à la tête de la rivière *Nabésipi*, sur la côte nord du golfe Saint-Laurent. Mais ce n'est que récemment que la Commission a recueilli le nom employé par les gens pour désigner cette nappe d'eau, soit le lac *Nabésipi*. Aussi, ce vocable a-t-il avec raison remplacé celui de *Saumur* qui lui avait été attribué arbitrairement parce qu'on ignorait, à l'époque, sa véritable dénomination. Il en est ainsi pour une foule de noms, en particulier pour ceux de l'*binterland*, du Nord québécois et même jusqu'à un certain point, dans le Québec méridional ; un bon nombre

¹ En France par exemple, il y a trois toponymes par kilomètre carré.

² D'après sa loi constitutive, la Commission de géographie de Québec, qui relève du ministère des Terres et Forêts, a comme rôle principal de prendre les décisions qui s'imposent sur toute question ayant trait à la désignation et à la dénomination des entités géographiques du territoire québécois.

d'appellations locales sont encore inconnues de l'Administration ou ont même été négligées, du moins jusqu'à une date toute récente.

Les noms géographiques du Québec posent une foule de problèmes. Par exemple l'étude de l'origine, des modifications et de la disparition des appellations amérindiennes, pourrait faire, à elle seule, l'objet d'un ouvrage considérable. Cependant, nous ne traiterons dans cet exposé que de quelques problèmes particuliers qui ressortissent de la nomenclature toponymique actuelle du territoire québécois.

Des enquêtes toponymiques récentes effectuées par la Commission de géographie attestent que bien des toponymes n'ont pas encore été recueillis, notamment dans les territoires peu habités ou à peine explorés.³ La cueillette d'une foule d'appellations est à faire et c'est le premier point qu'il faudra dégager dans notre propos.

La deuxième caractéristique de la toponymie du Québec, à notre avis, est son instabilité. Depuis trois siècles, une foule d'entités géographiques ont changé de nom à plusieurs reprises. Par exemple, le lac *Simard*, au Témiscamingue, a succédé à celui d'*Expanse*, il y a une trentaine d'années ; or celui-ci avait remplacé l'appellation indienne *Mijizowaja*, considéré alors comme inacceptable.⁴ De même, la rivière *Broadback* s'est appelée successivement *Petite-Nottaway*, *Rapid* et *Victoria* avant de recevoir son vocable actuel. Outre cette mobilité dans le temps, l'on constate qu'un bon nombre d'entités géographiques, au Québec, sont connues simultanément sous plus d'un nom. Une enquête récente a démontré que le lac *Beauvallon*, dans le comté de Terrebonne, porte également les appellations de *Calvé* et de *Glacial*. Les Canadiens d'origine anglaise donnent le nom d'*Old Lac Salé Island* à l'île des *Genévriers* située dans le golfe Saint-Laurent. De même le mont *Lennox*, vis-à-vis la localité de Cabano, est un vocable sorti de l'usage ; en revanche, les habitants lui attribuent les dénominations de *Wisik* et du *Fourneau*. Ces pluralités onomastiques étonnent souvent les toponymistes qui effectuent des enquêtes sur place. Nous analyserons les causes principales de cette mobilité et nous montrerons l'ampleur de ce phénomène dans la toponymie du Québec.

Les mêmes vocables, en particulier les noms descriptifs comme *Long*, *Croche*, *Rond*, *Blanc* et *Vert* se rencontrent, au Québec, à de multiples exemplaires. Ces répétitions de noms communs ne vont pas sans présenter des problèmes multiples, en particulier pour la cartographie. Il faut se rappeler que la plupart des toponymes sont d'origine populaire et que la pauvreté du vocabulaire, chez le peuple, est une caractéristique qu'on constate partout. La présence de ces homonymes crée souvent de l'amphibologie. Nous montrerons donc certaines difficultés que présentent ces toponymes dans la nomenclature du Québec. En terminant, nous mettrons en lumière quelques problèmes qui ressortissent des désignations anglaises et amérindiennes dans la cartographie québécoise.

³ Le Nord de Montréal, les îles du Saint-Laurent, la section nord-est du comté de Charlevoix, la Beauce et la zone métropolitaine de Montréal ont fait, en particulier, l'objet d'enquêtes sur place.

⁴ *Mijizowaja* vient de l'algonquin « *Mishiso waja* » et signifie « Le lac est quelque peu étendu ».

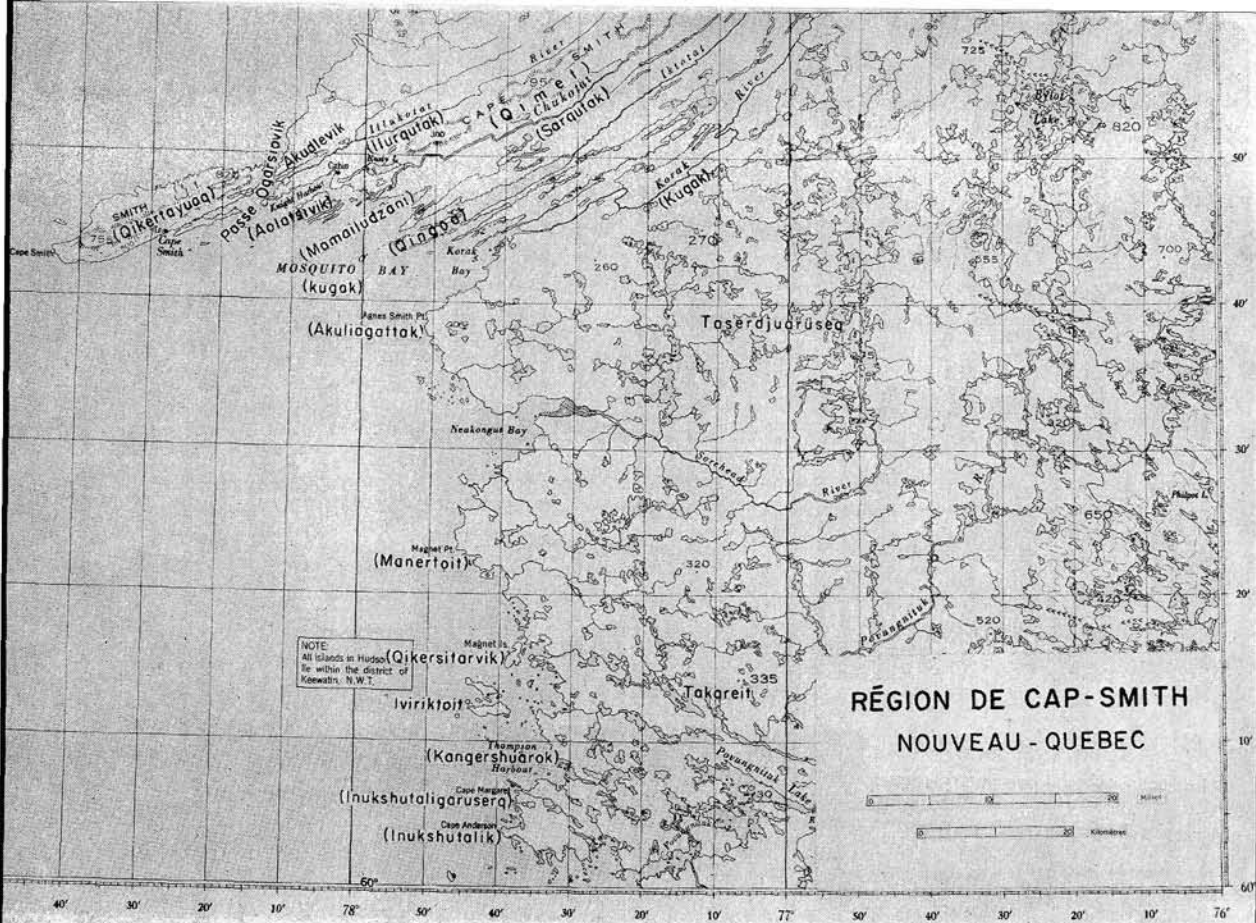


Figure 1

CONNAISSANCE INCOMPLÈTE DE LA TOPONYMIE DU QUÉBEC

La vaste superficie du territoire québécois, sa faible population et le dynamisme des noms de lieux semblent être les trois causes principales de la connaissance encore incomplète de la toponymie du Québec. Plusieurs régions étendues, notamment celles de l'Abitibi, de Mistassini, du Nouveau-Québec (Ungava) et l'arrière-pays de la côte nord du golfe Saint-Laurent, ne nous ont livré jusqu'à maintenant que fort peu de leurs toponymes. Pourtant ils existent. Le biogéographe Jacques Rousseau, qui a effectué plusieurs expéditions au lac Mistassini, de 1944 à 1948, nous permet, entre autres, de mesurer notre manque d'informations en ce domaine. Cet ethnologue a recueilli, au cours de ses cinq explorations, quelque deux cents toponymes amérindiens dont le plus grand nombre n'avaient jamais été inscrits sur les cartes et les plans. Il importe de préciser que les vocables recueillis ne désignent que des entités géographiques majeures de cette vaste région.

De même, des enquêtes récentes effectuées en territoire esquimau (Nouveau-Québec) ont permis de recueillir plusieurs centaines de toponymes amérindiens, dont la plupart étaient, jusqu'à récemment, ignorés des Blancs.⁵ La

⁵ Depuis 1963, la Direction générale du Nouveau-Québec a entrepris la cueillette des toponymes esquimaux. Ce travail s'effectue sous la direction du docteur Benoît Robitaille, géographe et directeur des recherches du ministère des Richesses naturelles.

figure 1 montrant un secteur de la région de Cap-Smith permet de comprendre l'importance du problème. Les autres (les vocables anglais) sont complètement inconnus des aborigènes. D'autre part, les Esquimaux attribuent des noms à des entités géographiques qui n'en ont pas encore sur les cartes, même les plus récentes, comme le passage *Ogarsiovik*, l'archipel *Iviriktoit*, les lacs *Takareit* et *Taserdjuaruseq*, la baie *Mamailudzani*, etc.

Des cartes et des plans dressés par plusieurs organismes gouvernementaux et des sociétés privées, en particulier par différents Services du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le ministère de la Voirie, les Sociétés forestières et les Services de la protection des forêts, servent souvent de complément aux informations recueillies par les arpenteurs et géomètres du cadastre. Un plan de la Société *Anglo Canadian Pulp and Paper*, de 1952, montrant l'arrière-pays de la localité de Forestville, dans le comté de Saguenay, nous a permis d'indexer une foule de noms français et anglais nouveaux et même de connaître des toponymes amérindiens usités localement comme les lacs *Wasbis*, *Quiash*, *Wapoush*.

Périodiquement, hydrologues, topographes, géologues, explorateurs, prospecteurs recueillent des noms de lieux jusqu'alors inconnus des cartographes. Le Service topographique de l'armée canadienne a récemment consigné sur un plan les toponymes *Capaches* et *Capanane*. Désignant deux lacs assez étendus de la région de Blanc-Sablon, ces noms n'avaient jamais paru sur aucune carte fédérale ou provinciale. De même l'arpenteur J. Carrol a recueilli, en 1942, le vocable *Wawa* de la bouche même d'un Amérindien ; cette appellation servait à désigner depuis longtemps un lac considérable de l'*binterland* québécois.

Mais les territoires peu explorés ne doivent pas être les seuls à être soumis à des enquêtes toponymiques systématiques. Elles s'avèrent également nécessaires dans la zone humanisée du Québec. Des investigations toponymiques faites dans la Beauce et le Nord de Montréal, en particulier, ont démontré qu'une foule d'appellations n'avaient jamais été recueillies et n'avaient jamais paru sur les cartes. Nous avons effectué une enquête personnelle à Sainte-Louise de l'Islet⁶ et elle nous a confirmé cet état de fait. La figure 2 montre que nous avons recueilli quelque quinze toponymes nouveaux qui ne sont pas encore inscrits sur les cartes.⁷ Leur nombre est presque doublé et encore, notre enquête n'a porté que sur les toponymes majeurs. Nous indiquons les nouveaux noms entre parenthèses sur la figure 2, pour les différencier de ceux qui furent primitivement portés sur la carte topographique intitulée « Isle-aux-Coudres ».⁸

⁶ M. Adrien Caron, prêtre, a été un de nos principaux informateurs. Natif de cette paroisse, M. Caron s'intéresse à l'histoire de cette région depuis plusieurs années.

⁷ Voir en particulier la carte intitulée : *Isle-aux-Coudres*, Série topographique nationale échelle : 1:50,000^e, 1955, Ottawa, ministère des Mines et des Relevés techniques.

⁸ En plus d'avoir recueilli des toponymes nouveaux, cette enquête a apporté une foule de précisions touchant les noms géographiques de cette région. Elle nous a permis de vérifier que la plupart des noms inscrits sur les cartes étaient usités localement. L'enquête a en outre démontré que certains vocables qui figurent sur les cartes sont mal orthographiés, en particulier, le lac des *Italiens* (gentilé) alors qu'il s'agit du lac des *Litalien* (anthroponyme) ; de plus, il aurait fallu écrire le ruisseau de la *Côte-des-Cbènes* (nom d'un rang) et non pas de la *Côte-des-Chutes*. Il fut également possible de recueillir la signification de plusieurs noms de lieux ; le toponyme montagne des *Marais*, par exemple, rappelle qu'il y a eu jadis, au pied de cet accident topographique, des marais et un informateur nous a rapporté que l'on s'y promenait autrefois en canot. Le vocable *La Jetée* aurait la signification suivante : les bûcherons jetaient les billes de bois au

de la région : « le lac Beauchamp, affirma-t-il, est en effet le nom actuellement en usage pour désigner cette nappe d'eau, mais auparavant, les gens lui donnaient l'appellation de *Næud* ». Même constatation dans le comté de Chicoutimi : un sujet interrogé déclara « que le lac *Adélard* est le nom que les gens donnent à une nappe d'eau, mais qu'elle portait autrefois celui de *Tiphore* ». Dans le comté de Charlevoix, un informateur, habitant la localité de Sainte-Catherine, affirma « que les lacs *Macdonald* et *Arthur* sont encore actuellement un peu employés, mais que les appellations de *Trois-Étages* et de *Portage* tendent de plus en plus à remplacer les premiers ». De même, des informations récentes attestent que le lac *Frontière*, dans le comté de Montmagny, est également connu sous les noms de lac *des Anglais* et de *English Lake*.⁹ Des pluralités onomastiques analogues se rencontrent dans tous les comtés du Québec, sans exception. Le dynamisme de bien des appellations géographiques québécoises est donc évident et des enquêteurs doivent se rendre sur place périodiquement afin de noter les changements de noms.

La conclusion s'impose : la cueillette d'une foule de toponymes québécois est à faire, surtout en ce qui a trait aux hydronymes. La connaissance de la toponymie du Québec est imparfaite : tous les noms n'ont pas été recueillis, et, qui plus est, un grand nombre d'entités géographiques reçoivent souvent des appellations nouvelles. Un enquêteur notait fort à propos, au sujet du changement de nom du lac *Robillard* en celui de *Hogue*, dans le comté de Terrebonne, « qu'il y a là une mode ou une façon de faire, c'est-à-dire qu'un lac change de nom comme il change de propriétaire. »¹⁰

MOBILITÉ DE LA TOPONYMIE QUÉBÉCOISE

La deuxième caractéristique de la toponymie du Québec nous paraît être son instabilité. Lorsqu'un territoire est fréquenté, les toponymes sont très usités et demeurent vivants. Un lieu habité a, pour ainsi dire, une vie plus longue que les autres. C'est la raison pour laquelle on peut dire que les noms de localités du Québec, comme ailleurs, sont connus parce qu'ils sont employés. De même, quand une région change de langue, les noms préexistants sont le plus souvent assimilés parce qu'ils sont connus et usités. Les vocables amérindiens comme *Chicoutimi*, *Rimouski* et *Matagami*, ont été acceptés pour cette raison.¹¹ Les localités du Québec ayant des noms anglais comme *Roxton Pond*, *Farm Point* et

⁹ Le nom de lac des Anglais viendrait du campement, à cet endroit, des ingénieurs qui ont tracé la frontière entre le Canada et les États-Unis, par suite du traité d'Ashburton (1842).

¹⁰ LAVERDIÈRE, Camille, *Les noms de lieux en usage dans la région couverte par la feuille de Sainte-Agathe (31 J/SE) de la carte topographique au 125,000^e*, Département de géographie, Université de Montréal, 1963, p. 142.

¹¹ Il y a évidemment des exceptions. La région de la Beauce, par exemple, a primitivement porté l'appellation aborigène de *Mésakigam* qui n'a pas survécu. De même, le lac Saint-Jean a été connu pendant longtemps sous le vocable de *Piakouagamy*. Il est curieux de constater, d'autre part, que le nom de la Province (Québec) et ceux de ses territoires (Abitibi, Mistassini et Achouanipi) sont tous d'origine amérindienne. Plus l'étendue des entités géographiques devient restreinte, plus le pourcentage des noms aborigènes diminue. Par exemple, seulement vingt noms de districts électoraux, sur un total de quatre-vingt quinze, ont des noms aborigènes. Et pour ce qui est des noms des municipalités (au nombre d'environ quinze cent), ils ne forment actuellement qu'à peine 1% du total.

Acton Vale, par exemple, sont ainsi demeurés inchangés, même si la population actuelle, d'origine française, a remplacé depuis plusieurs années une population d'origine anglaise. Il en est habituellement ainsi pour la plupart des entités géographiques majeures, qu'elles soient d'origine indienne, française ou anglaise. C'est parce que le lac *Nicabeau*, dans Roberval, était situé au carrefour des grandes routes d'eau qui conduisaient notamment de Tadoussac et de Trois-Rivières à la mer du Nord ou baie d'Hudson que le nom a survécu et est encore employé aujourd'hui.

Mais il n'en est pas ainsi pour des centaines de microtoponymes. Trop peu connus, les noms désignant ces entités géographiques sont peu usités, et il arrive que trois ou même quatre vocables viennent se superposer pour identifier un lac, une rivière, etc. Il importe de préciser que, dans la plupart des cas, ces dénominations sont tous en usage ou l'ont été. Il en résulte ainsi une mobilité chez le peuple et aussi dans la nomenclature officielle. Le 10 août 1535, Jacques Cartier nomma un rentrant de la Côte-Nord, baie *Saint-Laurent*. Or cette baie porta successivement les noms de *Pillage* et de *Sainte-Geneviève* au *xix^e* siècle. En 1935, l'autorité rétablit cependant son appellation originaire, soit baie *Saint-Laurent*. En général, un nom de lieu a pu être recueilli ou donné par un arpenteur ou un géomètre du cadastre, par exemple, il y a cinquante ou cent ans, mais il n'est resté connu que par un trop petit nombre de personnes. Ultérieurement, une société forestière, en particulier, a pu assigner un autre nom à la même entité géographique parce qu'elle ignorait le toponyme primitif, ou bien parce que l'usage avait changé. Si la même région se développe ultérieurement au point de vue économique, touristique, etc., une troisième appellation peut s'implanter, et ainsi de suite. Ce mécanisme a joué et joue encore un peu partout au Québec. Voici quelques exemples qui montreront cette mobilité des toponymes québécois. M. Camille Laverdière a interrogé plusieurs informateurs au sujet du toponyme lac *aux Oies*, appellation paraissant sur la plupart des cartes provinciales et fédérales.¹² Un sujet interrogé donna à notre informateur la réponse suivante : « Le nom de lac aux Oies n'est pas en usage mais cette nappe d'eau est connue de plusieurs personnes sous celui de *Berthiaume* depuis une dizaine d'années. D'autre part, l'appellation de *Westgate* a prévalu un certain temps, tandis que celle de *Lajeunesse*, toujours en usage, et surtout par les personnes qui habitent le pays depuis toujours a à son tour précédé le nom de *Westgate* ». Il ressort donc de cette enquête que trois noms sont actuellement employés pour désigner cette étendue d'eau, cependant que celui qui est indiqué sur les cartes, lac *aux Oies*, est sorti de l'usage.

Dans les campagnes, une foule de cours d'eau changent à plusieurs reprises de nom en empruntant ceux des terroirs qu'ils traversent. Il en est ainsi pour la rivière *Jacques-Cartier*, qui prend le nom de *Sainte-Catherine* dans la paroisse du même nom du comté de Portneuf. La rivière *Mascouche* s'appelle *Sainte-Marie* à Saint-Janvier de Terrebonne. La rivière *Broughton*, dans la Beauce, porte également les noms de rivière *du Cinq* et *Gosselin* dans ses sections supérieure et

¹² Ce lac est situé dans le canton de Wexford, comté de Terrebonne. Camille LAVERDIÈRE, *op. cit.*, p. 167.

inférieure ; l'on désigne toujours son cours moyen rivière *Broughton*. De même, la rivière *Ouelle* est connue sous l'appellation de *Grande-Rivière* à Saint-Pacôme de Kamouraska.¹³ Et nous pourrions multiplier les exemples.

Une enquête toponymique effectuée dans la Beauce, en 1964, sous la direction de M. Fernand Grenier, directeur de l'Institut de géographie de l'université Laval, arrive à des constatations analogues. Cette enquête a montré, par exemple, que *Broughton Mountain*, nom d'une colline située dans le canton du même nom, n'est plus usité. Cet accident topographique est connu, selon les personnes interrogées, sous les appellations de *Morne*, *Grand-Morne*, *Morne du Onze*, *Mornégilde*, *Morne Sacré-Cœur* et *Morne Saint-Cœur-de-Marie*.¹⁴

Les noms des îles du fleuve Saint-Laurent ne sont pas plus stables que les hydronymes et les oronymes du Québec. Que l'on songe, par exemple, que la *Grosse-île* est désignée, selon les sujets interrogés, sous les appellations de *La Quarantaine*, *du Phare*, la *Grande-île*, *île Maladie*, *île aux Maladies* et la *Grosse-île de Berthier*.¹⁵

Et ces exemples ne sont pas des exceptions : l'on pourrait en citer des centaines d'autres, tout aussi probants. En outre, la mobilité toponymique s'étend même jusqu'au Nouveau-Québec. La baie *Qarliik* porte également l'appellation esquimaude de *Tuvak*. La rivière *Nastapoka*, nom en usage chez les Cris, est connue des Esquimaux sous celui de *Patirtuk*. Le lac *Anuk* est également désigné *Qamaniryak*. La rivière *Koktak* porte aussi le vocable de *Nauligarvik*. L'anse *Kugluk* est connue sous les noms d'*Argnik* et de *Qarle* selon les Esquimaux interrogés. Il y en a une foule d'autres mais ces exemples suffisent.¹⁶

Si un fort contingent de microtoponymes québécois sont demeurés stables depuis trois siècles,¹⁷ l'on doit cependant admettre qu'il n'en est pas ainsi pour une foule d'autres de notre Province. Notre toponymie change et évolue sous

¹³ Le même phénomène existe en France. Dans *Principes et Méthodes d'hydronymie française*, M. Paul Lebel souligne que la *Domène* (Isère) s'appelle aussi le *Grand-Ruisseau* (et cela depuis le Moyen Âge) : le *Lot*, affluent de la Garonne porte le nom d'*Olt* dans son cours supérieur et celui d'*Oual* dans l'Aveyron, etc.

¹⁴ GRENIER, Fernand, *Les noms de lieux de la Beauce*, Travaux de l'Institut de géographie, numéro 15, Université Laval, 1965, pp. 46-47.

¹⁵ Voir « *Inventaire toponymique des îles du Saint-Laurent, situées entre Orléans et Anticosti* », préparé par MM. Fernand Grenier et Jean-Claude Dupont ainsi que M^{lle} Francine Dumont, Québec, janvier 1964, pp. 41-42.

¹⁶ La mobilité toponymique du Québec n'est pas un phénomène récent. Il faut se rappeler, entre autres, que la rivière Saguenay, d'après le Père F.-X. Charlevoix, était également connue des Indiens sous le nom de Pitchitaouichetz. Selon le cartographe Carver, le lac Témiscouata était désigné sous le nom de Ourangabéna, au XVIII^e siècle. En outre, ce cartographe indiqua pour le lac Memphrémagog une autre appellation amérindienne soit Mémorobka. Le lac Magog a porté primitivement l'appellation de Scaswaninepus, d'après Samuel Holland ; voir la carte intitulée *New Topographical Map of the Province of Lower Canada*, de 1803.

¹⁷ Il en est ainsi pour les noms des rivières *Du Chêne* (Lotbinière), *du Sud* (Montmagny), et, *Famine* (Beauce). En effet, dans l'ouvrage de Pierre-Georges Roy, intitulé : « *Inventaire des Concessions en Fief et Seigneurie, Fois et Hommages et Aveux et Dénombrements* », il est fait mention de la rivière *Duchesne* en 1674 (tome III, p. 122) et de la rivière *du Sud* dès 1663 (tome I, p. 213). Le cas de la rivière *Famine* est plus complexe : il faut se rappeler que le fief *Sainte-Barbe-de-la-Famine* fut concédé en 1674 (*op. cit.*, tome V, p. 23). Il est plus que probable que l'appellation de *Famine* dût s'appliquer au cours d'eau qui arrosait ce fief. D'ailleurs un plan d'arpentage de 1792 parle de *Famine River*. Quoi qu'il en soit, ces trois toponymes ont paru sur la carte de Samuel Holland de 1803, déjà citée. Ces trois vocables sont toujours en usage de nos jours, comme ils le furent aux premiers temps de la colonie.

nos yeux. Mais après un certain temps de mobilité, un nom devient stable, comme ce fut le cas pour celui de la rivière des Trois-Pistoles.¹⁸ C'est que les noms de lieux deviennent connus et usités. Ce n'est qu'à ce moment que les nombreux problèmes que pose la mobilité des appellations québécoises seront définitivement résolus. La cartographie pourra alors refléter la réalité toponymique du Québec.

LE PROBLÈME DES HOMONYMES DANS LA NOMENCLATURE DU QUÉBEC

Plusieurs vocables, au Québec, sont tirés à plusieurs exemplaires, à cause du nombre limité des possibilités de désignation. S'il existe un problème d'homonymes relatif aux noms de lieux habités, il en existe un autre, autrement plus complexe, en ce qui concerne les toponymes mineurs du Québec. Dans un territoire où les hydronymes se comptent par dizaines de milliers, il faut s'attendre à ce que les mêmes désignations se répètent un peu partout.

Les toponymes formés à l'aide de noms d'animaux, ceux qui évoquent les plantes et ceux qui les décrivent, se comptent par centaines. La carte intitulée *Grand'Mère*¹⁹ nous servira d'exemple pour illustrer le problème de répétition des mêmes vocables. Sur cette carte, cent lacs ont reçu des noms ; parmi ceux-ci, il y en a six qui portent les appellations de *Castor* et de *Long* ; quatre sont désignés sous le nom de *Clair*. Les toponymes *Caribou*, *en Cœur*, *à l'Ours* et *au Foin* se répètent trois fois chacun ; il y a enfin deux lacs *Ronds* et deux lacs *à la Truite*. Les anthroponymes ne sont pas tous différents puisque l'on compte quatre lacs *Roberge* ; les toponymes *Bertrand*, *Alice* et *Bouchard* se répètent deux fois chacun.

Ce contingent d'homonymes pose des problèmes multiples pour le peuple et pour la cartographie. À cause de ses nombreuses répétitions, il est très difficile en pratique de situer un lac *Long* dans un comté et même dans un canton particuliers. Aussi, depuis longtemps, l'Administration a-t-elle réagi contre cette prolifération de noms banals. Le plus grand nombre ont été changés et remplacés par des noms d'hommes. Le principal inconvénient à cette pratique est que bien souvent les gens ignorent les changements ou bien refusent de les accepter. Les figures 3 et 4 montrent l'aire de développement des lacs *Vert* et *Green* du Québec, avant et après les changements effectués par l'autorité depuis une quarantaine d'années. Quatre-vingt trois nappes d'eau étaient primitivement désignées sous les appellations de *Vert* et de *Green* dans notre province ; de ce nombre, il n'en reste actuellement que vingt-neuf et ce sont tous des lacs *Vert* (voir la figure 4).

¹⁸ La rivière des *Trois-Pistoles* a primitivement paru sous le nom de rivière des *Sauvages* sur les cartes de Champlain (1632) et de Boisseau (1643). À la fin du xix^e siècle, elle fut connue localement sous le nom de *Tobin* ; M. E. W. Tobin avait établi une scierie sur la rive droite de ce cours d'eau. Aujourd'hui, elle n'est désignée que sous le nom de rivière des *Trois-Pistoles*, vocable qu'elle avait porté à la fin du xviii^e, au cours du xviii^e et au début du xix^e siècle, si l'on se base sur les documents.

¹⁹ Carte « *Grand'Mère* 31 I/NE ». Cette carte, soumise à la Commission de géographie en 1938, ne fut jamais publiée. Ces noms provenaient de cartes provinciales (en particulier de plans de comtés et de cantons), de cartes fédérales et de plans de l'association de la Protection forestière du Saint-Maurice. Parmi tous ces noms communs, il faut dire que plusieurs ont été changés pour des anthroponymes par la Commission.

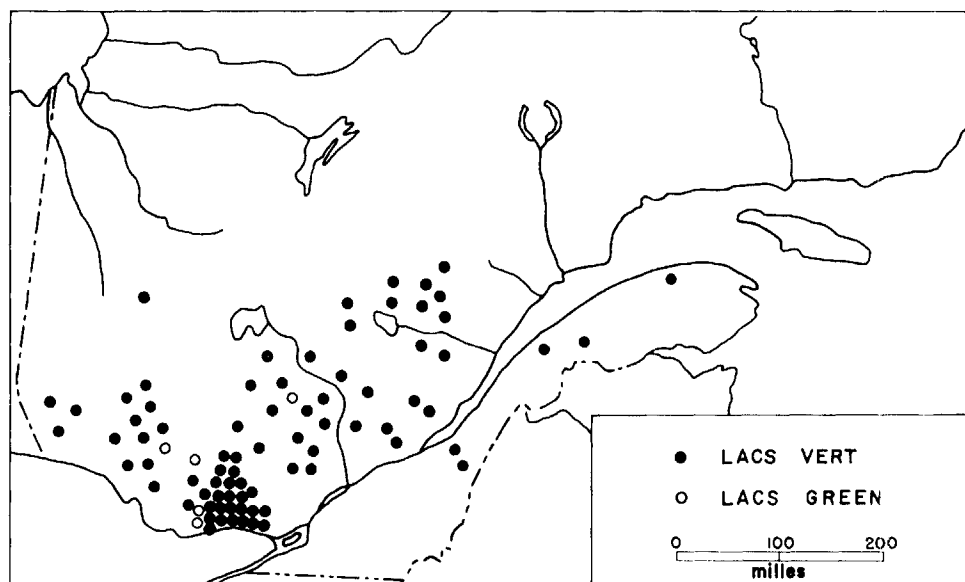


Figure 3 Répartition géographique des lacs Vert et Green dans la nomenclature primitive du Québec.

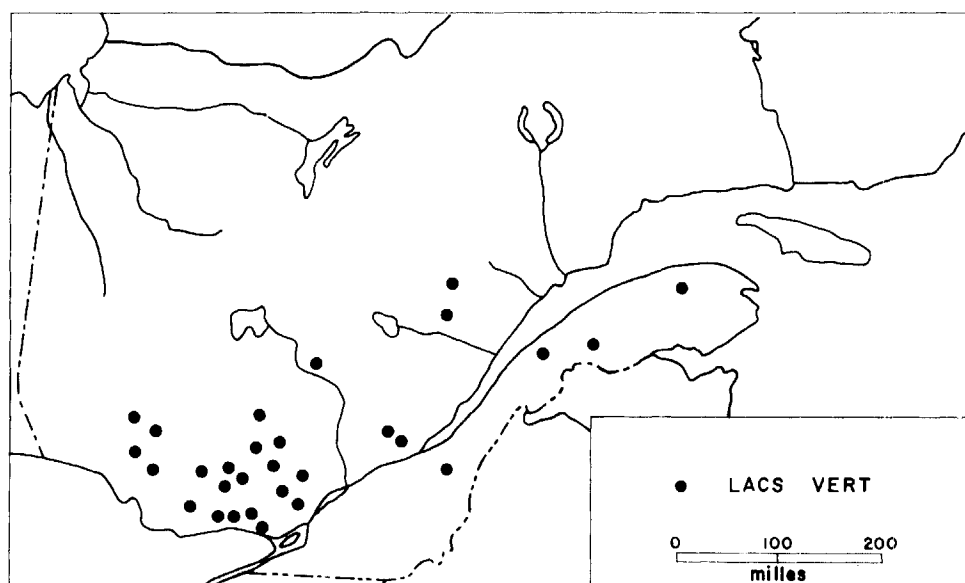


Figure 4 Répartition géographique des lacs Vert dans la nomenclature actuelle du Québec.

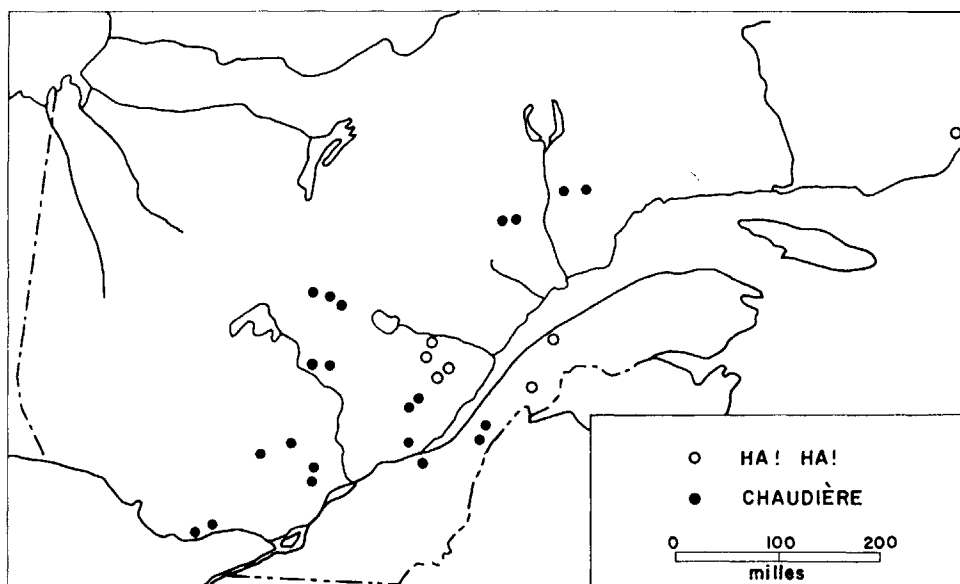


Figure 5 Répartition géographique des toponymes Chaudière et Ha ! Ha ! du Québec.

Quand des noms de lieux français et anglais ne se répètent pas à de multiples exemplaires, il n'y a pas, et il n'y a pas eu en général, de raisons valables pour les changer. Aussi, apparaissent-ils encore aujourd'hui tels quels sur les cartes et les plans. La figure 5 montre la zone de dispersion des toponymes *Ha ! Ha !* et *Chaudière*, dans le territoire québécois. Sept entités géographiques portent l'appellation de *Ha ! Ha !* et le déterminé *Chaudière* se rencontre vingt et une fois dans la nomenclature actuelle du Québec.

Les vocables amérindiens, du moins dans l'état actuel de notre connaissance de la toponymie québécoise, ne posent pas de problèmes analogues. Venant de langues ou de dialectes différents, et étant transcrits comme les Blancs croyaient les entendre, les mêmes désignations s'écrivent différemment.²⁰ Il convient de noter cependant que certains types de noms amérindiens se rencontrent plus souvent que d'autres dont en particulier *Manouane*, *Windigo*, *Manitou* et *Mistassini*.

La figure 6 montre la répartition géographique des toponymes *Manitou* et *Mistassini* au Québec. Contrairement aux appellations françaises, dont entre autres, les lacs *Vert*, il importe de préciser que ces deux vocables amérindiens ont une zone de dispersion beaucoup plus étendue. *Manitou* est présent au Nouveau-Québec et *Mistassini* s'étend jusqu'à la basse Côte-Nord.²¹

²⁰ Les termes *Onikam* (Algonquin) et *Kapotagen* (Mistassin) signifient tous deux « Portage ». De même *Michigami* (Algonquin) et *Mitchigama* (Montagnais) veulent dire « Grand Lac ». Les toponymes *Wapus*, *Wapusanan*, *Wapustagamau* et *Wapousb* appartiennent à la même famille lexicale. Ils dérivent du terme algonquin *Waboz* qui signifie « Lièvre ».

²¹ *Manitou* signifie, dans la langue algonquine, l'être suprême, le tout-puissant. *Mistassini* veut dire grosse pierre (*Mista*, *acini*).

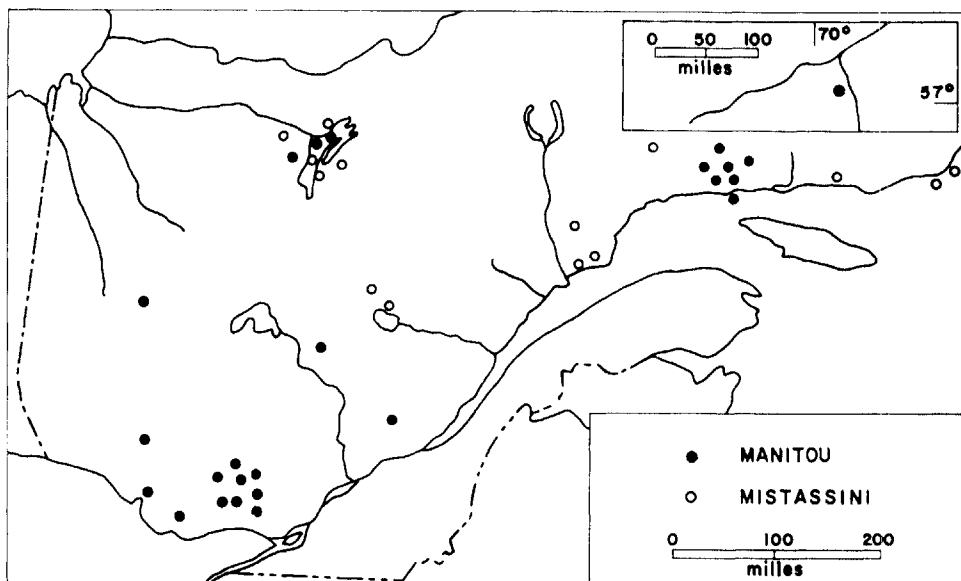


Figure 6 Répartition géographique des toponymes Manitou et Mistassini au Québec.

Si le fait de changer les dénominations communes peut résoudre le problème des nombreuses répétitions toponymiques, en revanche, il n'influence pas toujours celui de l'usage. Quand les gens emploient un nom banal depuis longtemps, le changement ne se fait pas toujours en pratique, soit qu'il n'est pas accepté, soit qu'il demeure inconnu de la population. Il en est ainsi, en particulier, pour trois lacs *Vert* du comté de Labelle. Même si l'on substitua leurs appellations primitives pour celles de *Xavier*, *Gauty* et *Marie-LeFranc* (ce dernier changement a été effectué, il y a plus de trente ans), une enquête toponymique récente a montré que les appellations de *Vert* étaient toujours les seules en usage pour désigner ces nappes d'eau et que les nouvelles appellations n'étaient pas encore passées dans l'usage.

Il en est également ainsi pour les changements de noms de cours d'eau dont celui de la rivière *du Loup*, un tributaire droit de la *Chaudière*, dans la Beauce. L'Administration lui attribua le nom de *Linière* en 1935, mais une enquête récente a démontré que rivière *du Loup* est encore le seul toponyme usité par la population pour désigner ce cours d'eau.²² Dans le comté de Roberval, un tributaire de la rivière *Trenche*, la *Petite-Lièvre*, prit officiellement le nom de *Raimbault* en 1917. En dépit de ce changement fait par l'autorité, des informations récentes attestent que le seul toponyme encore actuellement employé par les gens pour désigner ce cours d'eau est celui de *Petite-Lièvre*.

Quand l'Administration a changé des noms avant l'arrivée des colonisateurs et des défricheurs, les nouveaux toponymes ont en général été plus facilement

²² Le toponyme rivière du Loup est ancien : Samuel Holland l'a consigné sur sa carte intitulée : *New Topographical Map of the Province of Lower Canada*, de 1803.

acceptés. Il en fut de même pour une foule de noms de l'Abitibi ; par exemple, lac *Tiblement* a succédé à lac *Obasca*, en 1921, et c'est le vocable français qui a passé dans l'usage. Il en est de même pour le lac *Quévillon*, toponyme qui a été substitué à celui de *Kamsbigama*, en 1937. Donc si les homonymes présentent certains problèmes dans la nomenclature officielle du Québec, il est très difficile d'y trouver une solution adéquate, surtout quand les noms communs sont établis depuis longtemps dans notre toponymie.

La connaissance encore incomplète des noms géographiques du Québec, leur mobilité et la répétition des mêmes vocables sont, à notre avis, les trois principaux problèmes que présente actuellement notre toponymie. Mais il y en a plusieurs autres. Nous examinerons en terminant certaines difficultés que posent les toponymes anglais et amérindiens dans la nomenclature cartographique du Québec. Comme les précédents, il importe de préciser que ces deux problèmes n'ont pas encore fait l'objet d'une étude d'ensemble.

La présence de l'élément anglo-saxon, depuis le milieu du XVIII^e siècle, s'est affirmée dans tous les domaines et elle a également joué un rôle important dans la formation de la toponymie actuelle du Québec. Plusieurs entités géographiques de notre province, en particulier des comtés, cantons, localités et accidents géographiques reçurent des noms anglais. Comme ce fut le cas pour les explorateurs et colonisateurs français, les nouveaux chefs ont cherché à imposer des vocables qui perpétuent leur souvenir ou à effacer les traces de leurs prédécesseurs. On s'est efforcé de dénationaliser les noms de lieux. Les noms de plusieurs localités furent traduits : *Trois-Rivières*, *Three Rivers* ; *Pointe-au-Père*, *Father Point* ; *Sept-Îles*, *Seven Islands* ; *Baie-Saint-Paul*, *St. Pauls Bay*, etc. Il en fut de même pour une foule d'autres entités géographiques : *golfe Saint-Laurent*, *Gulf of St. Lawrence* ; *pointe aux Alouettes*, *Larks Point* ; *cap aux Oies*, *Goose Cape*, etc.²³ En bien des cas, les termes génériques passèrent du français à l'anglais : *Montmorency Falls*, *Orléans Island*, *Chaudière River*, *Saguenay River*, *Bonaventure Island*, etc.

Pour différentes raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, un deuxième usage, anglais celui-là, vint se superposer au premier déjà existant : *Murray Bay*, *La Malbaie* ; *Wolfe Cove*, *anse au Foulon* ; *Black River*, rivière *Manicouagan* ; *roche à Veillon*, *Algernon Rock*, etc. Et il faut constater que bien souvent, ce double usage français et anglais a survécu et est encore aujourd'hui présent un peu partout. Le lac *des Loups*, dans le parc de La Vérendrye, est également désigné sous le nom de *Wolf Lake*. Dans le comté de Montcalm, lac *des Écorces* et *Bark Lake* sont tous deux employés. Le lac *Mousseau*, au nord de Hull, est connu sous le nom d'*Harrington Lake* par les Canadiens d'origine anglaise. Les exemples pourraient être multipliés.

Les vocables amérindiens posent également de nombreuses difficultés pour la cartographie. Nous montrerons certains problèmes qu'ils présentent dans

²³ À cet égard, les bévues des cartographes ont été nombreuses ; *Isle aux Coudres*, *Elbow Island* ; *Rivière Ouelle*, *Ovale River* ; *Les Pèlerins*, *Pilgrim Island* (alors qu'ils s'agissait des pèlerins, faucons communs) ; *Franquelin*, *Franklin* (on a confondu le cartographe Jean-Baptiste Franquelin avec l'homme d'État américain Benjamin Franklin) ; île du *Corossol* (nom d'un navire), *Carrousel Island* (sorte de tournoi) ; les îles *Grosse-Boule* et *Petite-Boule*, à *Sept-Îles*, donnèrent *Great Bull* et *Little Bull Island*, etc.

la nomenclature officielle du Québec. Sans vouloir analyser les causes qui ont amené leur disparition, ce qui est en dehors de notre propos, il faut cependant constater que plusieurs changements de noms amérindiens par des vocables français et anglais ne sont pas encore passés dans l'usage. Les lacs *Chigoubiche* (Roberval)²⁴ *Kachikaki* (Montcalm) et *Kiawashiamika* (Pontiac), par exemple, sont toujours usités même si l'Administration a changé ces toponymes pour *D'Argenson*, *Lenôtre* et *Poulter*, il y a plus de trente ans. De même, le nom de *Poïtras*, dans le comté de Pontiac, a succédé à celui d'*Anwatan*, en 1924. En dépit de cette substitution, *Anwatan* est encore aujourd'hui le seul toponyme en usage dans cette région.

On a très souvent reproché aux toponymes amérindiens leur longueur, leur lourdeur et leur prononciation difficile. On a certainement eu raison de traduire le portage *Kaposhposhchibitichibikapogen* par *Pieds-Brûlants*,²⁵ et de remplacer l'appellation *Kinnosshaiwagummissée* par *Pike*, au siècle dernier. D'autres ont été réduits : les lacs *Dodasaganaigane*, *Tabachouanane* et *Kaopatina* devinrent *Doda*, *Tabac* et *Chaos* ; les baies *Pinataocou* et *Obaokanana* donnèrent *Pinata* et *Obaoca*, et le ruisseau *Passage* remplaça le vocable *Passagewa*. De plus, certains phonèmes amérindiens n'ont rien de commun avec les phonèmes français. Le phonème [ow], par exemple, qui se prononce comme le « how » anglais a été rendu en français par « a » ou par « au » selon les cas. *Okow* devint ainsi *Oka* ; *Harricanaw*, *Harricana* : *Kaniapiskaw*, *Caniapiscau*. Il va de soi que leur adaptation n'est plus qu'une transcription phonétique approximative.

De plus en plus, la forme écrite tend à réagir sur la langue parlée. On prononce, à quelques exceptions près, comme *Shawinigan* en particulier, les noms amérindiens comme on les écrit. L'exemple des hydronymes *Manicouagan* et *Mouchalagane* est assez évident ; il aurait fallu écrire *Manicouagane* dès le début pour que la forme écrite corresponde à la prononciation montagnaise. Il en est ainsi pour une foule de noms, dont en particulier ceux du lac *Wabistan* et de la rivière *Wabistane*, son émissaire. Il en est de même pour *Matapédia* et *Cascapédia* qui ne sont que la régression de *Matapédiac* et *Cascapédiac* (à rapprocher des noms du même type dont *Paspébiac* et *Escuminac* qui ont conservé la consonne terminale).

La cueillette des toponymes amérindiens a bien souvent été faite par des personnes qui ignoraient les langues et les dialectes indigènes. Aussi, les transcriptions actuelles sont pour la plupart déficientes. L'on a écrit *Koksoak* pour *Kuujuak*, *Sasiana* pour *Chachikoun*, *Toquéco* pour *Takwa*, *Korak* pour *Kugak*, *Cbukotat* pour *Surqutak*, *Chéno* pour *Tchéno*, *Chensagi* pour *Tchensagi*, etc. Les différences entre les graphies française et anglaise ont occasionné de multiples problèmes dans la transcription des vocables amérindiens. Le phonème [i] a été rendu en anglais par [e] ou [ee] : *Tapani*, *Tapanee* ; *Wabassi*, *Wabassee*. Le phonème [ou] devint ainsi [oo] : *Watsbishou*, *Watsbeeshoo* ; *Wapustagamou*, *Wapustagamoo*.

²⁴ Chigoubiche est la forme écrite par l'arpenteur Normandin en 1732.

²⁵ ROUSSEAU, Jacques, *La Nomenclature du lac Mistassini et de ses environs*. Les documents sont conservés à la Commission de géographie de Québec.

Il y a bien sûr une foule d'autres problèmes concernant les appellations amérindiennes du Québec. Leur écriture, en particulier, présente depuis longtemps des difficultés importantes dans notre nomenclature toponymique. C'est la raison pour laquelle la Commission de géographie de Québec a établi, en 1917, des règles pour les transcrire selon la pratique française. Et l'on peut dire qu'actuellement, notre toponymie aborigène est faite, pour la majeure partie, de noms indiens francisés. *Kaopasbo*, *Wasbiemska*, *Shibougamoo*, devinrent *Caopocbo*, *Ouasiemsca*, *Chibougamau*. Il faut regretter cependant que l'établissement de telles normes ne puisse régler tous les cas. C'est que la graphie de certains noms a pu s'établir depuis longtemps et il devient difficile de la changer même en s'autorisant d'une règle fixe. *Coaticook*, *Kamouraska*, *Rimouski* et *Arthabaska* ne sont pas les seules exceptions. La romanisation française est possible en autant qu'une forme ne s'est pas implantée trop profondément dans l'usage.

D'autre part, l'on constate qu'une foule de vocables aborigènes ont eu et ont encore trop de graphies différentes. On est passé de *Wasbsbeecootai*, *Wassa-cootei*, *Wassacotei* et *Washikuti* avant d'adopter l'orthographe actuelle soit *Wasbicoutai*.²⁶ Une telle mobilité orthographique est difficilement acceptable. Une réaction s'impose pendant qu'il est encore temps. Des études scientifiques ont déjà été entreprises en ce qui a trait à la graphie des toponymes esquimaux, et la Commission de géographie de Québec, s'autorisant d'une étude de M. Gilles Lefebvre, linguiste,²⁷ a récemment accepté le principe du système normalisé. Mais pour ce qui est des autres langues et dialectes aborigènes, il faut malheureusement regretter que trop peu d'études aient été élaborées. Il faudrait que linguistes et ethnolinguistes se mettent à la tâche le plus tôt possible afin de proposer une graphie conforme à la structure des langues amérindiennes car il est manifeste que la toponymie québécoise tire son originalité de ces appellations aborigènes.

²⁶ Mais il y a des exemples plus probants : en particulier, le lac *Waconichi* qui s'est orthographié *Uakanaisi*, *Waconisbi*, *Wacounipi*, *Waeconicbe*, *Waekonicbe*, *Wakwanichi*, *Wakinichi*, *Wakonicbi*, *Wakuanichi*, *Wakwanichi*, *Wakwanitche*, *Wakwunitchbe* et *Wawanichi*.

²⁷ LEFEBVRE, Gilles, *Rapport sur la Toponymie du Nouveau-Québec : section traitant des toponymes esquimaux*, 20 pp., 1964. Ce travail a été élaboré à la demande de la Commission de géographie de Québec.